

Faits saillants de la séance du 22 août

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand a tenu une séance ordinaire le lundi 22 août à 19 h 30 au centre civique Bernard-Gagnon, situé au 6, rue Bella-Vista.

Vous n'étiez pas présent ? La séance peut être écoutée en différé sur la chaîne YouTube de la Ville. Afin de faciliter le visionnement et favoriser l'accessibilité universelle, les sous-titres peuvent être activés dans la barre d'outils s'affichant au bas de la vidéo. [Écoutez dès maintenant...](#)

Voici un résumé des orientations adoptées pour le mieux-être de la population et le développement harmonieux de la ville.

Afin d'assurer des séances ordinaires favorisant les échanges respectueux et constructifs entre les élus et les citoyens, le maire Yves Lessard fait un rappel du code de conduite attendu de tous les participants : respect dans les échanges et l'usage d'un vocabulaire approprié. Un rappel est fait quant à la durée, le nombre de questions et la procédure applicable sur la Parole aux Grandbasilois. Cette intervention permet d'assurer le bon déroulement de la séance.

Les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité pour retirer de l'ordre du jour le point sur le projet de développement immobilier Tribeca. Le point est donc reporté à une séance subséquente.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Acquisitions, contrats et mandats

Le contrat pour la fourniture de mobilier urbain a été attribué à Tessier Récréo-Parc inc. pour un montant total de 30 850,09 \$, taxes incluses. Cette somme sera imputée au règlement n° 1184, autorisant une dépense et un emprunt de 760 000 \$ pour la sécurisation des aires de jeux non conformes dans divers parcs, le remplacement des modules au parc des Mésanges et la mise à niveau du mobilier urbain existant.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Aides financières, engagement et demandes particulières

Suite à une rencontre de coordination relative à la planification des interventions sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier le 21 avril dernier, une entente de participation liant la Ville au ministère des transports du Québec (MTQ) a été signée. Celle-ci permettra un projet d'implantation d'un feu de circulation à l'intersection du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier et de la rue Principale ainsi que d'une traverse piétonnière hors intersection avec feu sur appel entre les rues Alvares et Parent.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Suite à l'appel de candidatures visant l'ajout de deux membres citoyens bénévoles au sein du comité consultatif de développement durable, à la séance du 4 juillet dernier, Monsieur Robert Olivier Boyd a été nommé pour pourvoir l'un des deux postes pour un terme de deux ans, se terminant le 3 mars 2024. Madame Julie Vincent a été nommée pour combler le second poste, pour un terme échéant le 3 mars 2025.

[En savoir plus sur les comités consultatifs...](#)

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Afin de soutenir sa mission, la Ville octroiera une aide financière de 500 \$ au Centre de femmes L'Essentielle, offrant un lieu d'appartenance, d'éducation et de soutien aux femmes de la Vallée-du-Richelieu

[Voir cet élément abordé en séance](#)

Une contribution financière de 300 \$ sera accordée à l'Association de la Vallée-du-Richelieu pour la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme (AVRDI/TSA) afin de contribuer à son rayonnement au sein de la communauté.

[Voir cet élément abordé en séance](#)

Un montant de 200 \$ sera versé à La Fondation La Clé sur la porte, venant en aide aux femmes et enfants victimes de violence conjugale, afin de l'aider à poursuivre sa mission.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le procès-verbal de cette assemblée publique sera disponible en ligne quelques jours après son adoption par le conseil municipal à la séance ordinaire du 6 septembre.